

191662



VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

AVIS DE MARCHÉ - FOURNITURES

**Organisme acheteur :** Ville de SAINT-LAURENT-DU-VAR (06)  
**Correspondant :** Monsieur le Maire, 222 esplanade du Levant BP 125, 06706 SAINT-LAURENT-DU-VAR, (France).  
**Tél.** +33 4 92 12 42 42  
**Courriel :** commande.publique@saintlaurentduvar.fr  
**URL :** <http://www.saintlaurentduvar.fr>  
**Site du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>  
**Objet du marché :** Fourniture, livraison et installation de casiers neufs pour la piscine municipale de SAINT-LAURENT-DU-VAR.  
**Type de marché :** Fournitures  
**Lieu principal d'exécution :** Piscine municipale, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR  
**Quantité ou étendue du marché :** Le marché concerne le renouvellement de l'ensemble des 140 casiers des vestiaires.  
 En variante obligatoire, les soumissionnaires proposeront un agencement permettant de porter le nombre de casiers de 140 à 160. La variante s'accompagne d'un plan d'aménagement. Les soumissionnaires pourront proposer des tailles de casiers différentes.  
**Durée du marché ou délai d'exécution :**

**tion :** Du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 août 2019.  
**Durée de validité des offres :** 120 jours  
**Type de procédure :** Procédure adaptée  
**Des variantes seront prises en considération :** Oui.  
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (Règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Remise des offres ou des candidatures :** Énoncées dans le règlement de la consultation  
**Date limite de réception des offres :** Mercredi 24 avril 2019 - 17:00  
**Langue(s) pouvant être utilisée(s) :** Français.  
**Informations complémentaires :**  
 Service de la commande publique 222 esplanade du levant, à l'attention de Julien MAURICE, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, (France).  
**Tél.** +33 4 92 12 41 50.  
**Demande de documents :** Idem § 1. (France).  
**Envoi des offres ou des candidatures :** Idem § 1 (France).  
**Date d'envoi du présent avis :** 26 mars 2019

191660



COMMUNE DE BIOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
 RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°6  
 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°AM/2019/088 en date du 25 mars 2019, le Maire de BIOT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°6 du plan local d'urbanisme.  
 M. Jean-Claude LENAL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du tribunal administratif de NICE.  
 L'enquête se déroulera aux services techniques de BIOT, 700 av. du jeu de la Beaume, à BIOT, du 16 avril au 16 mai 2019, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
 Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par voie postale à : Monsieur le commissaire-enquêteur, «Modification n°6 du PLU», mairie de Biot-Sophia Antipolis, CS 90339, 06906 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex, ou par courrier électronique à : [plu@biot.fr](mailto:plu@biot.fr). Le dossier sera également consultable, ainsi que les observations et propositions du public transmises par voie électronique, sur le site de la commune, à l'adresse suivante :

<http://www.biot.fr/modification-n6-plu-2/>.  
 Le commissaire-enquêteur recevra le public aux services techniques :  
 - Le mardi 16 avril 2019 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;  
 - Le jeudi 25 avril 2019 de 9h00 à 12h00 ;  
 - Le mardi 07 mai 2019 de 13h30 à 16h30 ;  
 - Le jeudi 16 mai 2019 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.  
 Son rapport et ses conclusions, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au service urbanisme aux heures d'ouverture. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.  
 Au terme de l'enquête et au vu des conclusions du commissaire-enquêteur, le conseil municipal délibérera en vue de l'approbation de la modification n° 6 du plan local d'urbanisme.  
 Les demandes d'informations sur le dossier de modification peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la ville de BIOT au 04 93 65 78 89. Le Maire.

191656

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/03/2019, il a été constitué une SCI dénommée : SOLEIL AZUR. Capital variable : 310 000 € apportes en numéraire, minimum de 31 000 € maximum 31 000 000 €. Siège social : 52 chemin de la Colle, Calamata 2, 06160 ANTIBES. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : M. Alexandre LEDUC demeurant 52 chemin de la Colle, Juan Les Pins Calamata 2, 06160 ANTIBES. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS ANTIBES.

191661

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE STAND. Forme : Société à responsabilité limitée. Capital : 1 500,00 Euros. Siège social : 4 boulevard Carnot, 06300 NICE. Objet : L'exploitation d'un escape game, avec jeux à thème, d'un café et salon de thé avec vente de boissons sur place. Durée : 99 années. Transmission des parts sociales : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés, conjoints, ascendants ou descendants. Elles sont soumises à la procédure d'agrément dans tous les autres cas. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Condition d'exercice du droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales. Gérants : Monsieur Julien BARRELL, né le 6 septembre 1989, demeurant 21 corniche André de Joly, 06300 NICE, pour une durée indéterminée et Monsieur François COLIN, né le 9 décembre 1977, demeurant 10 rue de Orestis 06300 NICE, pour une durée indéterminée. Immatriculation : Au RCS de NICE. Pour avis.

191657

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/03/2019, il a été constitué une SASU dénommée : SELECT SERVICE - Capital : 500 €  
 Siège social : 36 rue Trachel, 06000 NICE.  
 Objet : Électricité générale; les travaux d'installations électriques courant faible - courant fort sur immeubles neufs ou à rénover; dépannages et plus généralement toute activité d'entreprise du bâtiment; rénovation.  
 Président : Monsieur Jérémy SCHOUKROUN demeurant à résidence du Château BT 4, esc 9, 06730 SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE. Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Conditions d'admission aux assemblées : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

191635

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dénomination : WEISS. Forme : Société civile au capital de 1 000 Euros. Siège social : 5 quai Rauba Capeu, 06300 NICE. RCS tribunal de commerce de NICE 843 500 299. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2019, les associés ont décidé à compter du 21 mars 2019 de modifier l'objet social comme suit : L'acquisition, la mise en valeur, la transformation, l'administration, la location ou la vente à titre occasionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de biens et droits immobiliers en question et, plus généralement de tous autres biens et droits mobiliers. L'article 2 - Objet social - des statuts sera modifié. Mention sera portée au RCS du tribunal de commerce de NICE.

191664

SOCIÉTÉ MAY AUDIT ET CONSEIL

Société d'Avocats  
 18 rue de la Poêle Percée,  
 28000 CHARTRES  
 Tél. 02.37.18.05.50

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20 mars 2019 avis est donné de la constitution de la société, ayant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée. Dénomination : JLP MENTON. Objet : Les activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, vente de glaces, épicerie, plats cuisinés comestibles, sons et issues, traiteur, plats et boissons à emporter, sandwiches, glaces, chocolaterie, salon de thé et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à cet objet. Durée : 99 ans. Siège social : Zone industrielle du Haut Carel, 06500 MENTON. Capital : 150 000 Euros. Gérant : M. PELE Jean-Luc 5 chemin de la Bastière 06110 LE CANNET a été nommé gérant pour une durée indéterminée. Immatriculation : RCS de NICE.

191654

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MARINE TRANSMISSIONS, SASU au capital de 100 000 Euros. Siège social : 21 LES TOURRADES 06210 MANDELIEU RCS CANNES - 397 935 156. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/02/2019, M. GARELLO Fabrice demeurant 2 bd des Roses 06210 MANDELIEU, a été nommé président en remplacement de Mme GARELLO née ROUYER Sophie, à compter du même jour. A cette date du 15/02/2019 Mme GARELLO Sophie devient présidente suppléante. Il en sera fait mention au RCS de CANNES. Pour avis.

191666

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 mars 2019, à SENLIS. Dénomination : CARDUQ. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 10 rue Hélène Vagliano, 06400 CANNES. Objet : L'exploitation d'un bar, restaurant, débit de boisson. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 15 000 Euros divisé en 15 000 actions de 1 Euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Ont été nommés : Président : Monsieur Joël CARLU 11 rue de la Roue, 06660 CRAMOISY. Directeur général : Monsieur Sébastien DUQUESNE 80 rue du fond de Vaux, 60700 PONTPOINT. La société sera immatriculée au RCS de CANNES. Pour avis.

191633

AVOCATS & PARTENAIRES

9 boulevard Lt M. Knoblauch, BP 10197, 42005 SAINT-ETIENNE Cedex 1

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

TRANSDERM SARL unipersonnelle au capital de 7 500 Euros. Siège social : 17, boulevard de la Madelaine c/o secrétariat études services (SES), 06000 NICE. 481 768 521 RCS NICE. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 11/03/2019 a décidé : De transférer le siège social du 17, boulevard de la Madelaine, c/o secrétariat études services (SES), 06000 NICE au 328 boulevard du Mercantour, 06200 NICE, à compter du 01/04/2019, de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.